

EXTRAIT DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION CULTUELLE DE L'EGLISE PROTESTANTE UNIE DE L'ALBIGEOIS DU 28 AVRIL 2024

Cette assemblée réunit 28 membres votants et 13 votants par procuration donnée à l'un des membres de l'association culturelle. Le nombre des votants est donc de 41 et la majorité absolue de 21.

4 – Vote pour le nombre de membres du conseil presbytéral,

Nadine Py rappelle que le nombre de conseillers presbytéraux composant le conseil presbytéral doit être fixé avant l'ouverture du scrutin. Cette année le conseil doit être renouvelé. Le conseil presbytéral propose de fixer à 10 le nombre de conseillers presbytéraux.

Cette proposition, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

5 – Election des conseillers presbytéraux

Trois membres du conseil presbytéral sont sortants : Bruno Galiber d'Auque, président, et Jean-Philippe Roques, trésorier, ayant effectué trois mandats successifs ne peuvent plus se représenter mais restent au service de l'église ainsi que Marianne Mahieu qui ne renouvelle pas son engagement mais reste également au service de l'église.

Le conseil presbytéral et la communauté les remercient pour leur dévouement, par une salve d'applaudissements.

Quatre autres membres sont pressentis pour faire leur entrée au sein du conseil presbytéral : Anne Barret, Sophie Bouygues, Michèle Catherine et Armande Roques.

Le vote pour les conseillers étant effectué, les questeurs : Monique Escande et Bruno Galiber d'Auque procèdent au dépouillement qui donne le résultat suivant : 37 bulletins complets, les 4 autres à 10 noms ou moins.

Décompte des voix : Catherine Acher 41 voix, Anne Barret 39 voix, Sophie Bouygues 41 voix, Michèle Catherine 41 voix, Monique Escande 41 voix, Anne Galiber d'Auque 40 voix, Marc Lasserre 41 voix, Armande Roques 41 voix, Sylvie Samson 41 voix – Sylvie Aguié 2 voix, Guy Maffre 2 voix, Ondine Whestphal 1 voix.

Le nouveau conseil presbytéral est acclamé par l'assemblée.

6 – Présentation rapport du réviseur et approbation des comptes 2023

Le trésorier sortant Jean-Philippe Roques présente les comptes de l'exercice 2023. Les recettes s'élèvent à 114.444,31 euros alors que les charges représentent 125.857,53 euros, soit un résultat déficitaire de l'exercice de 11.413,22 euros. Le rapport du réviseur F. Chabbert indique que les comptes sont corrects et sincères. L'assemblée donne quitus au trésorier.

7 – Vote pour l'affectation du résultat 2023 et du budget prévisionnel 2024.

Il est proposé que le résultat déficitaire de l'exercice soit 11.413,22 euros soit affecté au compte « report à nouveau ».

Le budget proposé pour l'exercice 2024 s'équilibre à 91.832 euros de charges (hors salaire pasteur) pour 91.832 euros de recettes.

Le président
Bruno Galiber d'Auque

La secrétaire
Catherine Acher

La secrétaire adjointe
Sylvie Samson